

## **Les Directives pour la soumission des entrées/ œuvres de Tous les Trophées de la Musique Afrique de 2017**

### **L'ELIGIBILITÉ**

- Les professionnels de la musique d'origine africaine vivant sur le continent ou à l'étranger sont éligibles. Le prix est ouvert aux artistes, aux auteurs de chansons, aux vidéastes, aux producteurs de musique et aux journalistes de la musique et du divertissement.
- Les inscriptions doivent être soumises numériquement sur le site Web AFRIMA [www.afrima.org](http://www.afrima.org)
- Le formulaire d'inscription en ligne doit être complété et soumis avec précision. Inclure les liens URL pertinents pour la version numérique du travail artistique / écriture dans l'espace prévu. Les formulaires peuvent être remplis en anglais et en français. Toutes les inscriptions par les journalistes doivent être soumises dans leur langue originale de publication.
- Les artistes africains doivent télécharger et soumettre leur œuvre audio ou vidéo en utilisant des liens de téléchargement vers YouTube, SoundCloud, MySpace et autres plateformes compatibles pour se qualifier pour la nomination dans des catégories de prix pertinentes à leur travail artistique.
- Les œuvres à soumettre doivent être produits au cours de l'année sous revue, soit le 1er août 2016 au 17 juillet 2017.
- Vous pouvez entrer une œuvre/ des œuvres dans plusieurs catégories, selon le cas, mais chaque inscription doit être complétée et soumise individuellement.
- L'Artiste peut soumettre des œuvres dans une ou plusieurs catégories de son choix dans les 33 catégories du prix.

### **LA SOUMISSION PHYSIQUE AVEC DE CDS / DVDS**

- Il est fortement recommandé que les œuvres soient soumises via la plate-forme officielle de soumission en ligne de l'AFRIMA; AFRIMA n'acceptera aucune responsabilité pour les CDS / DVD perdus ou endommagés envoyés par courrier ou par messagerie.

### **LA PHOTOGRAPHIE**

- La soumission d'entrée doit inclure les éléments suivants:

Une photographie publicitaire en couleur haute résolution avec sous-titrage en format jpeg - PAS de passeport ou photo d'identité;

#### LE CONSENTEMENT

- Tout œuvre soumis par un artiste ou un représentant a automatiquement communiqué le consentement, l'accord et l'autorisation accordée aux All Africa Music Awards, AFRIMA pour utiliser l'image, la vidéo, la musique, le son, le beat et la biographie de l'artiste pour la promotion de l'Artiste et AFRIMA sur la télévision, la radio, en ligne, les plateformes de médias extérieurs et sociaux.
- Toute falsification d'informations sur le travail artistique ou l'artiste / producteur / réalisateur / journaliste / compositeur rend l'entrée nulle et non avenue.
- Si une chanson / écriture / vidéo favorise la violence ou la toxicomanie, elle ne peut être inscrite pour le prix.
- L'Académie des électeurs du jury AFRIMA réserve le droit de disqualifier tout travail qui ne respecte pas les lignes directives et les règles de soumission.